

Assemblée générale extraordinaire – Arènes 21 janvier 2020 – IEP Rennes – 12 h 30 – 14 h

Membres présents: Thomas AGUILERA, Martine BARBELENET, Marylène BERCEGEAY, Mahaut BERTU, Pierre BURBAN, Gildas BREGAIN, Alice BROCHARD, Clémentine COMER, Brice DANIEL, Patrice DIATTA, Thomas FRINAULT, Cégolène FRISQUE, Camille GIRAUDON, Benoit GIRY, Christine GUIONNET, Malo HERRY, Christian LE BART, Blanche LE BIHAN, Bleuwenn LECHAUX, Madeg LEBLAY, Jean-Pierre LE BOURHIS, Patricia LONCLE, Adrien MEVEL, Maëlle MOALIC-MINNAERT, Delphine MOREAU, Erik NEVEU, Brice NOEL, Sylvie OLLITRAULT, Romain PASQUIER, Fransez POISSON, Jean-François POLO, Suzanne QUINTIN, Arthur RENAULT, Anne-Cécile RENOUARD, Jean-Luc RICHARD, Léa SENEGAS, Jeanne TOUTOUS, Claudine VALTAT, Pierre WOKURI

Membres représentés ayant donné procuration : Jean-Marie ANDRE à Alice BROCHARD ; Jean-François BEREL à Sylvie OLLITRAULT ; Luc CAPDEVILA à Christine GUIONNET ; Arnaud CAMPEON à Malo HERRY ; Vincent DAIN à Malo HERRY ; Anatole DANTO à Marylène BERCEGEAY ; Renaud HOURCADE à Jean-Pierre LE BOURHIS ; Alessia LEFEBURE à Sylvie OLLITRAULT ; Lila LE TRIVIDIC-HARRACHE à Camille GIRAUDON ; Claude MARTIN à Marylène BERCEGEAY ; Sandy MONTANOLA à Erik NEVEU ; Virginie MUNIGLIA à Bleuwenn LECHAUX ; Frédérique QUIDU à Camille GIRAUDON ; Noémie RAPEGNO à Clémentine COMER ; Gilles RICHARD à Christian LE BART ; Guillaume SABIN à Gildas BREGAIN ; Eugénie SAITTA à Jean-Pierre LE BOURHIS ; Sébastien SEGAS à Christine GUIONNET ; Alis SOPADZHIYAN à Delphine MOREAU ; Bénédicte TOULLEC à Gildas BREGAIN ; Béatrice VALDES à Bleuwenn LECHAUX ; Florent VILLARD à Jean-François POLO ; Claire VISIER à Jean-François POLO

Excusés: Jean-Baptiste COMBES, Béatrice DAMIAN-GAILLARD, Annabelle DEMY, Morgane DELAUNAY, Christophe GIMBERT, Cyrille HARPET, Bertrand LEFEBVRE, Dominique MALIESKY, Mathias SEGUIN, Dominique SOMME, Anaïs THEVIOT, Olivier TREDAN

Ordre du jour :

- Vote d'une motion contre la LPPR et en soutien aux mouvements sociaux contre la réforme des retraites
- Actions collectives à déterminer

Sylvie Ollitrault introduit la séance en expliquant la nécessité d'avoir un vote formel pour lui donner mandat comme DU si elle doit s'exprimer au nom du laboratoire, notamment si celuici décide d'une opposition collective aux réformes gouvernementales.

Jean-Pierre Le Bourhis introduit le débat en expliquant la LPPR (Loi de programmation pluriannuelle pour la Recherche) prévue pour 2020. Il est proposé aux membres de voter une motion pour déclarer Arènes en lutte contre la réforme LPPR et en solidarité avec le mouvement contre la réforme des retraites.

La discussion est ouverte sur les actions proposées et la possibilité pour le laboratoire de décider d'une position collective, notamment sur le non-respect d'obligations administratives.

Après discussion, les propositions d'actions sont acceptées avec des modifications. L'arrêt de toute activité scientifique (grève de la recherche) n'est pas retenu au profit d'une banalisation des journées de manifestation pour permettre aux personnels d'y participer (avec annulation des séminaires, journées et cours, ou remplacement par des présentations sur les réformes et leur analyse critique).

La motion proposée initialement est également modifiée pour accentuer la solidarité du laboratoire dans la lutte contre la réforme des retraites. Le texte ci-dessous est adopté avec 56 voix pour et 1 abstention.

Le lien pour s'inscrire à la liste de diffusion mobilisation-arenes@framalistes.org a été envoyé par mail à tous les membres par Malo Herry pour permettre de partager des informations.

Des contacts seront pris avec d'autres laboratoires en lutte pour décider notamment d'une rétention des rapports d'autoévaluation HCERES à rendre dans une version provisoire pour début février 2020.

Une banderole « Arènes en lutte » sera créée pour rendre visible l'engagement du laboratoire dans les manifestations.

Rendez-vous est donné vendredi 24 janvier entre 11h et 12h, Esplanade Charles-de-Gaulle autour de la banderole Arènes. Les présents ont prévu de se réunir à la fin de la manifestation (lieu à décider sur place) pour faire un point sur les contacts pris avec d'autres UMR et élaborer un programme d'action.

Motion « Laboratoire en lutte »

Les membres du laboratoire ARENES (UMR 6051) réunis en AG exceptionnelle à Rennes, le 21 janvier 2020, déclarent leur opposition résolue à la réforme annoncée de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) portée par la loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR).

Ils soutiennent le mouvement croissant de protestation en cours dans les établissements universitaires, les laboratoires, les revues et infrastructures de recherche. Ils se déclarent aussi solidaires des mobilisations interprofessionnelles dénonçant les effets délétères causés par le projet de réforme des retraites. Un système à points pénalisera les travailleuses et travailleurs de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et plus généralement l'ensemble de la population, notamment les femmes et les citoyen·ne·s les plus précarisé·e·s. Il aggravera les conséquences des évolutions récentes de la fonction publique et de l'assurance chômage.

Le projet gouvernemental pour la recherche et l'enseignement dessine un modèle reposant sur une augmentation de la précarité déjà structurelle des personnels, par l'introduction de nouveaux contrats incertains et sans lendemain (type tenure-track, CDI de projets) et la remise en cause du statut d'enseignant-chercheur et de la référence aux 192 heures. Il organise une mise en concurrence généralisée des laboratoires et des universités, contraire à l'esprit collaboratif et partenarial de la recherche. L'accroissement des allocations budgétaires par appel à projet renforce la dérive gestionnaire et le pouvoir des bureaucraties, au détriment d'un système d'évaluation par les pairs scientifiques.

Le laboratoire, en tant que collectif de recherche, affirme et affiche publiquement son soutien à la grève de la recherche. Il soutient la demande d'un moratoire de la LPPR et appelle ses membres à :

- **suspendre les activités de gestion** et notamment d'évaluation administrative ou en lien avec l'HCERES; refuser de siéger dans les instances de l'ESR, à l'exception de celles qui favorisent l'emploi statutaire et l'évaluation par les pairs;
- **réduire les activités scientifiques** et pédagogiques habituelles pour permettre à chacun.e de participer et d'étendre la mobilisation en cours dans l'ESR ;
- reporter ou aménager les colloques et journées d'étude et/ou les utiliser pour faire connaître notre critique des réformes en cours ;
- **prendre contact avec les autres laboratoires** et établissements du site rennais et au-delà, notamment pour coordonner un refus de transmission des rapports HCERES ;
- **encourager** les autres personnels à s'impliquer dans la lutte contre les réformes de l'ESR et des retraites ;
- s'investir activement dans le soutien aux luttes dans les autres secteurs et participer financièrement aux caisses de grève et de solidarité ;
- rendre visible la mobilisation du laboratoire dans toute intervention publique (médias, conférences), sur le site web d'ARENES, dans les manifestations (banderole du laboratoire « en lutte ») et dans chaque signature électronique , selon une formulation adaptée de la phrase suivante (suggestion) : « Étant mobilisé·e contre le projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche et contre le projet de réforme des retraites, j'ai réduit mes activités d'enseignement et de recherche, et réponds en priorité aux messages concernant la mobilisation en cours. ».

Votée par 56 voix pour, 1 abstention - Rennes, le 21 janvier 2020